

1 Déclaration UE de conformité / Déclaration de conformité du Royaume-Uni

Cette déclaration atteste que les produits listés sont conformes aux spécifications normalisées pour les appareils et accessoires électriques.

Seul le fabricant assume la responsabilité d'établir cette déclaration de conformité.

1.1 Validité du produit

Cette déclaration est valide pour les produits ou variantes de produits suivants :

- **IONIC Titrator (Type : 1040)**

L'IONIC Titrator est l'appareil central d'un système de titrage IONIC. Ces produits comprennent des variantes avec ou sans agitateur magnétique.

1.2 Directives et règlements

1.2.1 Directives UE

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux législations harmonisées en vigueur dans l'Union européenne :



- **2014/53/UE – Directive sur les équipements radioélectriques, DER**

Directive 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques et abrogeant la directive 1999/5/CE ; Journal officiel de l'UE L153, 22.05.2014, pages 62-106

- **2011/65/UE – Directive relative à certaines substances dangereuses, RoHS**

Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L174, 1.7.2011, pages 88-110

- **2015/863/UE – Modification de l'annexe II de la directive RoHS**

Directive déléguée (UE) 2015/863 de la Commission du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations ; Journal officiel de l'UE L137, 4.6.2015, pages 10-12

- **2012/19/UE – Élimination et recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, DEEE**

Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L197, 24.7.2012, pages 38-71

1.2.2 Règlements du Royaume-Uni

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux exigences légales en vigueur au Royaume-Uni :



- S.I. 2017/1206 – Règlement relatif aux équipements radio-électriques, 2017
- S.I. 2012/3032 – Règlement relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2012

1.3 Spécifications de sécurité

Cet appareil est conforme aux exigences de sécurité suivantes :

Conception et essai de type

- **EN 61010-1: 2019**
Exigences de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire – Partie 1: Exigences générales
- **EN 61010-2-051: 2021**
Exigences de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire –Partie 2-051 : exigences particulières pour appareils de laboratoire utilisés pour mélanger et agiter
- **EN 62368-1: 2024**
Équipements des technologies de l'audio/vidéo, de l'information et de la communication - Partie 1: Exigences de sécurité
- **EN 60529: 2013**
Types de protection procurée par le boîtier (code IP)
- **ISO 12100: 2010**
Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque
- **EN 61140: 2016 – Classe de protection I**
Protection contre les chocs électriques – Aspects communs aux installations et aux matériels

- **EN 301 893 V2.2.1: 2024**
WAS/RLAN de 5 GHz – Norme harmonisée pour l'accès au spectre radioélectrique
- **EN 301 908-1 V15.2.1: 2023**
Réseaux cellulaires IMT – Norme harmonisée pour l'accès au spectre radioélectrique – Partie 1 : introduction et exigences communes - Release 15
- **EN 50566: 2023**
Norme de produit pour démontrer la conformité des dispositifs de communication sans fil aux restrictions de base et aux valeurs limites d'exposition relatives à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques dans la plage de fréquences de 30 MHz à 6 GHz : dispositifs tenus à la main ou portés à proximité immédiate du corps humain
- **EN 62209-2: 2019**
Sécurité des personnes exposées aux champs électromagnétiques de haute fréquence émis par les appareils de communication sans fil portables et portés sur le corps – Modèles du corps humain, dispositifs de mesure et méthodes – Partie 2 : méthodes de détermination du débit d'absorption spécifique (DAS) des appareils de communication sans fil utilisés à proximité immédiate du corps humain
- **CEI/IEEE 62209-1528: 2020**
Procédure de mesure pour l'évaluation du débit d'absorption spécifique de l'exposition humaine aux champs radiofréquence produits par les dispositifs de communications sans fil tenus à la main ou portés près du corps – Partie 1528 : modèles humains, instrumentation et procédures

1.6 Fabricant

Metrohm AG, Ionenstrasse, CH-9100 Herisau/Suisse

Metrohm AG est titulaire du certificat ISO 9001:2015 délivré par SQS s'appliquant aux systèmes de gestion de la qualité pour les domaines d'application suivants : développement, production, commercialisation et service après vente d'appareils et d'accessoires de titrage, chromatographie ionique, spectroscopie et électrochimie, y compris les solutions logicielles.

Herisau, le 18 août 2026



Patrick Hunziker
Vice-président,
Directeur du développement



Dr Miriam Saba
Vice-président,
Directrice de la gestion qualité et
des affaires réglementaires

2 Autorisations et certificats

2.1 Autorisation ETL



Cet appareil est conforme aux exigences de la marque ETL Listed pour le marché nord-américain. Il est conforme aux normes UL 61010-1 et CSA-C22.2 n° 61010-1 pour la sécurité électrique. Le produit est spécifié par Intertek dans le répertoire des produits listés.

2.2 Certificat CEI



Cet appareil a été testé selon les normes CEI et certifié selon la méthode OC (CB Scheme) IECEE. Les essais incluent également les écarts nationaux pour l'Europe, les États-Unis et le Canada de sorte que l'appareil est également conforme aux normes correspondantes EN 61010-1, UL 61010-1 et CSA-C22.2 n° 61010-1.